

Bonjour,

Vous souhaitez réserver un emplacement d'exposant à notre **vide-greniers du 11.06.2023**, vous trouverez ci-dessous **l'attestation à renseigner et à nous remettre**.

RAPPEL : Emplacement adhérent 2,50€ le mètre linéaire, NON adhérent 3€ le mètre linéaire.

Comment procéder ?

1/- Retourner par courrier impérativement jusqu'au 05.06.2023 (date limite) :

- l'attestation jointe **renseignée complètement et signée**,
- **la photocopie recto-verso** de votre pièce d'identité,
- votre règlement,

À : Syndicat de Quartier 3 M Bourgailh 2 bis rue des Anciens de l'AFN 33600 PESSAC.

2/- Retourner par mail les documents scannés :

- l'attestation ci-dessous **renseignée complètement et signée**,
- **la photocopie resto-verso** de votre pièce d'identité,

Dans ce cas, vous effectuerez votre **règlement à l'entrée du site le 11.06.2023**.

3/- Si aucune de ces solutions ne vous convient, et si vous avez besoin de renseignements complémentaires, **nous contacter par mail : sdq3mbourgailh@yahoo.fr**

Et par téléphone : 06 16 33 27 87 & 06 07 52 82 94.

Cordialement

Organisateur : Association <u>Syndicat de quartier</u> <u>3M BOURGAILH</u>
Adresse : <u>2 bis, rue des Anciens d'AFN</u> <u>PESSAC</u>
ATTESTATION - INSCRIPTION VIDE-GRENIERS Personne physique
se déroulant le _____ à Ville : _____
Je soussigné(e), Nom : Prénom
Né(e) le à Département : Ville
Adresse :
CP Ville
Tél. Email :
Titulaire de la pièce d'identité N°
Délivrée le par
N° immatriculation de mon véhicule :
Déclare sur l'honneur : - de ne pas être commerçant (e) - de ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce) - de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)
Fait à le
Signature
Ci-joint règlement de ____ € pour l'emplacement pour une longueur de ____ mts
Attestation devant être remis à l'organisateur qui le joindra au registre pour remise au Maire de la Commune d'organisation